

4<sup>e</sup> COMMISSION d'Initiative parlementaire  
(Formation du 16 mai 1881)

MM.

1 <sup>er</sup> BUREAU	{	TOLAIN. SALNEUVE.
2 <sup>e</sup> BUREAU	{	ADAM. VALLIER.
3 <sup>e</sup> BUREAU	{	GUYOT-LAVALINE. RIBIÈRE.
4 <sup>e</sup> BUREAU	{	COMTE DE TRÉVENEUC. DUFOURNEL.
5 <sup>e</sup> BUREAU	{	GAILLY. OUDET.
6 <sup>e</sup> BUREAU	{	HALGAN. CAILLAUX.
7 <sup>e</sup> BUREAU	{	CHAVASSIEU. GAYOT (ÉMILE).
8 <sup>e</sup> BUREAU	{	FAYE. MERLIN.
9 <sup>e</sup> BUREAU	{	DEMOLE. HONNORÉ.



Mardi 28 Juin

J<sup>e</sup> Bureau

$\frac{1}{2} h$

L<sup>e</sup> Com<sup>te</sup> Initiative Parlementaire

Commission d'initiative parlementaire  
du 16 mai 1881

Séance du 17 mai 1881 — La séance ouverte à 1 h 1/2

M. Adam prend le fauteuil en tant que président d'âge

M. Halgan prend la place de secrétaire en tant que le moins âgé.

La Commission appelée à nommer les président et secrétaire définitifs, confirme  
MM. Adam et Halgan dans la place qu'ils occupent.  
La séance est levée

Secrétaire

J. Halgan

Le Président  
Adam

Font partie de cette commission :

1<sup>er</sup> M. Adam M. M. Tolain

Salneuve

2<sup>me</sup>

Adam

Valles

3<sup>me</sup>

Guyot Lovelaine

Pobierre

4<sup>me</sup>

C<sup>te</sup> de Treveneuc

de Fournel

5<sup>me</sup>

Halgan Gailly

Caillaux Outet

6<sup>me</sup>

Halgan

Caillaux

7<sup>me</sup>

Chorasseau

Guyot (Emile)

8<sup>me</sup>

Faye

Merlin

9<sup>me</sup>

Demole

Honnore

Levin du 23 juin 1881

Présence de M. Adam

avec M. de Adam, <sup>M.</sup> Guyot-Lardine, M. Bissac, M. Duponnel, M. Halgan,  
M. Merlin, M. Salreau, M. Vallier, M. Gailly.

M. le Président donne connaissance de la proposition de loi relative aux  
Droits de Enfants nés au sein d'un père étranger nat. naturalisé après leur naissance. Il  
fait également connaître les articles de la loi du 7 février 1881 et ceux de la loi  
du 16 ~~juin~~ 1854 qui se rapportent à la loi présentée par MM. Bataud, Humbert,  
Testelin et J<sup>e</sup> Robert. Il explique la concordance et la différence de ces articles et  
le but de la loi ~~présentée~~ loi actuellement présentée. Il reprend également les différents  
articles du code civil relatif à la naturalisation et fait comprendre ~~ce~~ ce qui anime la  
pratique de ces différentes lois combinées. M. Adam fait remarquer qu'en dehors de cette  
loi proposée qui constitue une lacune, il manque à la loi Française une loi d'ensemble sur  
la matière. — Des observations sont faites par M. Merlin.

M. Adam est nommé rapporteur à l'unanimité moins une voix.

Le président  
Wally

Le secrétaire

Halgan

Séance du 28 Juin / 88,

Présidence de M. Adam  
Présents M<sup>rs</sup> Adam et M<sup>rs</sup>

M. Adam donne lecture de son rapport approuvé par la  
Commission à l'unanimité.

Le Président  
Adam